

C'est pourquoi, une étude globale de la mobilité sur l'ensemble de la commune d'Apt est nécessaire prenant en compte l'ensemble des dimensions (place de la voiture (circulation et parkings), des piétons, des modes de transports comme le vélo, la création de lignes de bus urbains, etc.).

Madame le Maire propose de solliciter l'Etat à hauteur de 20 000 € et le Conseil Régional SUD dans le cadre du CRET à hauteur de 12 000 € et d'approuver le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant (HT)	%
Étude Déplacement Urbain	40 000 €	ÉTAT	20 000 €	50%
		Conseil Régional	12 000 €	30%
		Ville d'Apt	8 000 €	20%
COÛT TOTAL HT	40 000 €	TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)	40 000 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

APPROUVE, la mise en place d'une étude de déplacement ;

SOLLICITE, auprès de l'ÉTAT un financement à hauteur de 20 000 €;

SOLLICITE, auprès du Conseil Régional PACA un financement à hauteur de 12 000 € dans le cadre du dispositif CRET Luberon ;

AUTORISE, Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI